

En sa qualité de président de la Chambre, François Altwies organisa en sa demure de Junglinster une entrevue avec le président du Gouvernement E. Reuter, d'une part, et les princes Sixte et Xavier de Bourbon, d'autre part. (10) On sait aujourd'hui qu'à cette occasion l'opinion du président Altwies fut prépondérante, comme elle le fut aussi lors de la révision de la Constitution qui dota le pays du suffrage universel suivant les règles de la représentation proportionnelle (loi du 15. 5. 1919). Les premières élections générales tenues d'après ce mode (26.10.1919), devaient doter le parti de François Altwies d'une confortable majorité au parlement. Mais la défection de plusieurs membres de la Droite lors du vote sur la question des Chemins de fer ainsi que les élections générales qui en résultèrent (1. 3. 1925) coûtèrent au parti de la Droite la majorité absolue et à François Altwies le siège de président de la Chambre.

Faut-il ajouter qu'à ce sujet, ses adversaires politiques lui reprochèrent «d'avoir un peu laissé échapper les cas fortuits qui peuvent se planter entre les meilleures combinaisons comme des bâtons dans les roues.» (11)

Entré en 1923 au Conseil d'administration de la Croix Rouge Luxembourgeoise réformée, François Altwies déposa le 19. 1. 1928, à la Chambre des Députés une proposition de loi tendant à faire assumer par l'État la garantie du paiement des intérêts et de l'amortissement d'un emprunt de 20 millions à contracter par la Croix Rouge dans l'intérêt, entre autres, de la nouvelle Maternité Grande-Duchesse Charlotte. (12)

De 1928 à 1930, Altwies dirigea les destinées du parti de la Droite. En cette qualité il eut bien des admirateurs; mais la question reste ouverte s'il eut aussi des émules. Et son nécrologue du «Tageblatt» à se demander si ce manque d'émules n'a pas été la rançon pour le «tempérament d'exception» que fut François Altwies.

Cet invétéré individualiste, profondément attaché aux principes de l'économie libérale classique et qui condamnait les interventions de l'État dans tous les domaines qui ne le concernaient pas directement, éprouva-t-il du dépit de l'emprise croissante que des organisations professionnelles réussirent à cette époque à exercer sur les pouvoirs publics responsables - ou bien son état de santé déjà précaire lui causait-il, ainsi qu'aux siens, des inquiétudes? Toujours est-il qu'en 1933, Altwies manifesta le désir de se retirer de la politique active.

Nommé conseiller d'État le 6. 3. 1933, (13) il donna le lendemain sa démission de député. Mais ce ne fut que pendant trois ans que le plus haut corps administratif et législatif du pays pouvait bénéficier de ses qualités.

François Altwies, qui habitait la maison de maître du Boulevard Royal No 31, était grand-officier de l'Ordre national de la Couronne de Chêne et de l'Ordre d'Adolphe de Nassau, commandeur de la Légion d'Honneur, grand-cordon de l'Ordre de la Couronne de Belgique, grand-croix de l'Ordre de la Couronne d'Italie.